

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 11
Votants 13

L'an deux mil vingt-trois,

Le 23 octobre à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de TRUN

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIGENT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2023

Présents : M. Jacques PRIGENT, M. Vincent LEBRETON, Mme Florence ECOBICHON, M. Eric RIEDINGER, M. Hervé BROU, Mme Anita LEVALLOIS, Mme Lydia POUPIN, M. Philippe POTTIER, Mme Renée SAUSSAIS, Mme Anne-Marie TREUIL, Mme Léa VIEL.

Absentes excusées : M. Jean-Louis DESVIGNE qui donne procuration à M. Philippe POTTIER, M. Fabien JOUADÉ qui donne procuration à M. Jacques PRIGENT.

Absents non excusés : M. André DEBEVE, Mme Sandra LOBRY.

Secrétaire de séance : Mme Florence ECOBICHON

CESSION DE TERRAIN

ZA

ÉTABLISSEMENT LEPICARD

DEL – ZI – 3.6 – 56/2023

Monsieur le Maire a rencontré M. Sylvain LEPICARD qui propose d'acquérir deux parcelles appartenant à la commune de TRUN sises dans la zone artisanale et jouxtant l'établissement LEPICARD. Il s'agit de la parcelle cadastrée OE n° 0353 d'une contenance de 13 867 m² et de la parcelle cadastrée OE n° 0237 d'une contenance de 2 645 m², les deux parcelles réunies totalisent une contenance de 16 512 m² pour un prix net vendeur de 100 000€ HT.

Le conseil municipal après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré :

➤ **ACCEPTE** de vendre les parcelles OE n°0353 et OE n° 0237, respectivement d'une contenance de 13 867 m² et de 2 645 m², au prix net vendeur de 100 000€ HT à l'établissement LEPICARD, basés 21 rue Jacques Ferny 76760 YVERVILLE.

➤ **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de cette décision ;

➤ **PRÉCISE** que les différents frais afférents à cette vente sont à la charge de l'établissement LEPICARD ;

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente et notamment l'acte, en la forme authentique, en l'étude Maître VADROT, notaire à TRUN.

Fait et délibéré les jour, mois et an dits.

Pour copie conforme
Jacques PRIGENT
Maire de TRUN

